

## LP, Master : comment s'en sortent-ils face à la crise ?

### Des stratégies différenciées

La dégradation de la conjoncture économique de ces dernières années a impacté quasiment l'ensemble des sortants du supérieur, quel que soit leur niveau de diplôme (Menard, 2014). Et s'insérer dans un tel contexte est malaisé pour les diplômés qui doivent s'adapter aux contraintes des employeurs. Aussi, la qualité de l'insertion des diplômés est liée pour partie à des facteurs individuels, « aux comportements / stratégies / préférences / contraintes / motivations des formés à la recherche d'un premier emploi : certains privilégieront l'accès immédiat à l'emploi quitte à ce qu'il soit précaire et/ou faiblement rémunéré et/ou en marge de leur projet professionnel quand d'autres se donneront plus de temps pour trouver l'emploi qui leur convient, etc. » (Beduwe, Bedin, Croity-Belz, p 105, 2014). Ainsi, face à la crise, des stratégies semblent être mises en œuvre par les diplômés ; des stratégies différenciées selon le type de diplôme.

✓ Un accès à l'emploi différé pour les diplômés de licence professionnelle

Depuis quelques années, les diplômés de licence professionnelle connaissent des débuts de carrière difficiles : le temps d'accès à l'emploi est de plus en plus long et le chômage stagne dorénavant à 10 % quand il était de 8 % pour les diplômés 2009. Mais l'allongement du temps d'accès à l'emploi est-il vraiment subi ? S'il s'agit au contraire d'un choix en attendant une opportunité d'emploi ou des conditions plus favorables, cette stratégie s'avère payante. En effet, les conditions d'insertion moins favorables sur le premier emploi sont quasiment rattrapées trente mois après le diplôme : entre les promotions 2009 et 2012, si les emplois relèvent un peu moins souvent de la PCS des cadres ou des professions intermédiaires, la stabilité des contrats se maintient. De plus, les salaires perçus sont en hausse, malgré le contexte de crise.

#### Evolution des conditions d'emploi en licence professionnelle et en master

1 <sup>er</sup> emploi	Master		Licence professionnelle	
	Diplômés 2012	Evolution 2009-2012	Diplômés 2012	Evolution 2009-2012
Temps d'accès	4,0 mois	- 0,1 mois	3,5 mois	+ 0,5 mois
% Emploi stable	54 %	- 4 pts	61 %	- 3 pts
% PCS cadre	65 %	+ 3 pts	-	-
% PCS cadre ou professions intermédiaires	-	-	75 %	- 3 pts
Salaire à l'embauche*	1 775 €	+2 €	1 523 €	+ 50 €
<b>A 30 mois</b>				
Taux de chômage	8 %	- 2 pts	10 %	+ 2 pts
% Emploi stable	73 %	-6 pts	81 %	+ 1 pt
% PCS cadre	73 %	+ 3 pts	-	-
% PCS cadre ou professions intermédiaires	-	-	83 %	- 2 pts
Salaire au moment de l'enquête*	2 145 €	- 55 €	1 90 €	+ 44 €

\*Pour les salariés en France à temps complet

Source : Enquête insertion des diplômés 2009, 2012, UPEM, 2015

✓ L'acceptation de conditions d'emplois moins favorables pour les diplômés de master

Quant à eux, les diplômés de master accèdent plus rapidement à l'emploi que leurs aînés et malgré le contexte de crise, le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. On peut imaginer que la peur du chômage ait pu amener les diplômés de master à saisir la première opportunité d'emploi qui se présentait, malgré des caractéristiques d'emplois peu favorables. En effet, les conditions d'emploi se sont fortement dégradées à l'embauche comme à 30 mois : moindre stabilité des emplois et peu d'évolution des rémunérations, sinon à la baisse. Seul l'accès à des emplois relevant de la PCS des cadres est en hausse sur la période, révélant peut-être comme le souligne les auteurs, « la diversité des comportements ou des priorités qui sont celles des jeunes au moment de chercher un emploi », et expliquant par là-même la non corrélation des indicateurs d'insertion entre eux.

## **Les diplômés de Sciences et technologies / Droit économie gestion résistent mieux à la crise**

Les secteurs d'activité ne sont pas tous sensibles à la conjoncture morose des dernières années. Dans le contexte de crise, les diplômés de master de *Sciences, technologies, santé* et *Droit, économie, gestion* sont ceux qui s'en sortent le mieux : entre les promotions 2009 et 2012, la part des contrats stables ne descend pas sous 82 % contre 58 % pour les autres. Les scientifiques accèdent encore plus rapidement à l'emploi (- 0,5 mois contre + 0,1 mois) et leur taux de chômage à 30 mois est moindre (6 % contre 9 %). Quant à eux, les diplômés de *Droit, économie, gestion* connaissent des hausses de salaire, à l'embauche comme à 30 mois (en moyenne + 74 € et + 51 €).

En licence professionnelle, les diplômés de *Sciences, technologies, santé* bénéficient de meilleures conditions d'emplois que les autres, quelle que soit la promotion. Malgré la crise, leur situation est stable sur la période. De surcroît, leur rémunération déjà élevée connaît une importante hausse à l'embauche (+ 93 € contre + 39€) comme 30 mois après le diplôme (+ 76 € contre + 45 €). Les diplômés de *Sciences humaines et sociales* et *Droit, économie, gestion* connaissent une évolution positive de leur condition d'emploi. Toutefois, celle-ci ne suffit pas à rattraper leur retard sur les autres.

### **Méthodologie**

Cette étude porte sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle (hors étudiants ayant obtenu leur diplôme dans le cadre de formations délocalisées à l'étranger) et de master en formation initiale de l'UPEM, à l'issue des années 2009, 2010, 2011 et 2012. Chaque promotion a été enquêtée par téléphone puis par mail afin d'évaluer son parcours et d'analyser sa situation professionnelle environ 30 mois après l'obtention du diplôme.

Nous faisons l'hypothèse que l'insertion professionnelle est liée au dernier diplôme obtenu. Par conséquent, l'évaluation de l'insertion professionnelle des diplômés porte uniquement sur les étudiants ayant au plus leur licence professionnelle ou leur master pour lesquels ils ont été enquêtés à faire valoir sur le marché de l'emploi.

### **Des indicateurs parfois trompeurs....**

Considérer ces seuls indicateurs peut biaiser la réalité des insertions des diplômés.

- Pour évaluer la qualité de l'insertion des diplômés, la dimension qualitative des emplois ne doit pas être négligée, et ce, encore plus dans un contexte de crise : les missions occupées sont-elles celles escomptées au cours de la formation ? Correspondent-elles au niveau d'études acquis ? etc.

- Au sein d'un même domaine d'études, les formations peuvent déboucher sur des emplois très hétérogènes qui n'ont pas des avantages compétitifs comparables. C'est par exemple le cas du domaine *Sciences humaines et sociales* qui regroupe à la fois des formations dont les débouchés se trouvent dans la fonction publique et d'autres qui visent une insertion dans le secteur des arts et spectacles. Or, « un même indicateur n'a pas la même portée et donc pas la même pertinence pour deux formations n'offrant pas des avantages compétitifs comparables, bien que relevant des mêmes domaines » (Beduwe, Bedin, Croity-Belz, p 102, 2014).

- Il peut s'avérer intéressant de mettre en parallèle l'insertion des diplômés et le choix de poursuivre ses études après l'obtention d'un diplôme. En effet, si les poursuites d'études sont plutôt inattendues après une licence professionnelle, celles-ci peuvent s'expliquer plus facilement dans un contexte d'insertion difficile, au même titre que d'autres stratégies étudiantes, pour s'adapter au marché de l'emploi.

### **Pour aller plus loin**

#### **BEDUWE Catherine, BEDIN Veronique, CROITY-BELZ Sandrine**

*L'évaluation des formations par l'insertion pro va-t-elle de soi ? avec B. Fourcade, in « Evaluation Formation Emploi : un chantier pluri-disciplinaire »*

Editions l'Harmattan collection «Evaluer», 2014.

#### **GAUTIER Cécile**

*Insertion des masters 2012 : entre baisse du chômage et conditions d'emploi difficiles*

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°143, mai 2015.

#### **MENARD Boris**

*Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage*

CEREQ, Bref n°322, 2014.

#### **THEOPHILE Nadine**

*Licence pro 2012 : s'insérer dans un contexte économique dégradé*

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°142, mai 2015.